

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

## LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION SUH : FR0013321957

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Daily Total Return Net Japan Index (symbole : MSDEJNN Index), produit par MSCI Inc., est un indice « total return » dividendes réinvestis construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SAN SO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé. La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette part sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1) à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout investisseur Institutionnel (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	3 570 €	3 270 €
	Rendement annuel moyen	-64,30%	-20,00%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 320 €	10 280 €
	Rendement annuel moyen	-16,80%	0,60%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 320 €	13 340 €
	Rendement annuel moyen	3,20%	5,90%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	14 000 €	16 080 €
	Rendement annuel moyen	40,00%	10,00%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2015 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre décembre 2015 et décembre 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre décembre 2018 et décembre 2023.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	626 €	1 404 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,31%	2,50% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,40% avant déduction des coûts et de 5,90% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	24 €
Coûts de transaction	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,89% de la performance de l'actif net tel que défini dans le prospectus. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	85 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

# LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION SI1UH : FR001400M9C6

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable

**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Daily Total Return Net Japan Index (symbole : MSDEJNN Index), produit par MSCI Inc., est un indice « total return » dividendes réinvestis construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé. La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette part sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1) à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout investisseur Institutionnel (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 570 €	3 260 €
	Rendement annuel moyen	-64,30%	-20,10%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 300 €	10 430 €
	Rendement annuel moyen	-17,00%	0,90%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 320 €	13 310 €
	Rendement annuel moyen	3,20%	5,90%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 970 €	16 170 €
	Rendement annuel moyen	39,70%	10,10%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2015 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre novembre 2015 et novembre 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre avril 2014 et avril 2019.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	598 €	1 088 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,01%	2,02% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,92% avant déduction des coûts et de 5,90% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 €
Coûts de sortie	0,20% maximum de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	19 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	62 €
Coûts de transaction	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).



**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT****LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND**

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION I1UH : FR0013321965

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.****EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?****Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Daily Total Return Net Japan Index (symbole : MSDEJNN Index), produit par MSCI Inc., est un indice « total return » dividendes réinvestis construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédict venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégataire. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé. La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette part sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 440 €	3 040 €
	Rendement annuel moyen	-65,60%	-21,20%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 760 €	10 710 €
	Rendement annuel moyen	-12,40%	1,40%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 700 €	13 300 €
	Rendement annuel moyen	7,00%	5,90%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 740 €	16 920 €
	Rendement annuel moyen	47,40%	11,10%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2015 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre novembre 2015 et novembre 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre avril 2014 et avril 2019.

### QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	168 €	1 154 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,68%	1,77% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,67% avant déduction des coûts et de 5,90% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	150 €
Coûts de transaction	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

## LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION I1H : FR0013321973

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence (« l'Indicateur de référence ») auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Daily Total Return Net Japan 100% Hedged to EUR Index (symbole : MXJPHEUR Index), produit par MSCI Inc., est un indice « total return » dividendes réinvestis construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange couvert sur l'euro.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SANSONG LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action. Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé. La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2.

Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Enfin, pour cette catégorie d'action I1H, le risque de change Euro/Yen sera systématiquement et totalement couvert avec un seuil de tolérance de +/- 5%.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-

## QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	-	-
Incidence des coûts annuels (*)	-	-

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	-
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	-
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	-

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

## LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION I2UH : FR0013321999

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Daily Total Return Net Japan Index (symbole : MSDEJNN Index), produit par MSCI Inc., est un indice « total return » dividendes réinvestis construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SAN SO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégataire. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette part sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 760 €	3 440 €
	Rendement annuel moyen	-62,40%	-19,20%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 760 €	11 000 €
	Rendement annuel moyen	-12,40%	1,90%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 880 €	14 040 €
	Rendement annuel moyen	8,80%	7,00%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 740 €	17 060 €
	Rendement annuel moyen	47,40%	11,30%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2015 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre novembre 2015 et novembre 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre avril 2014 et avril 2019.

### QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	175 €	1 272 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,75%	1,87% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,87% avant déduction des coûts et de 7,00% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	75 €
Coûts de transaction	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,82% de la performance de l'actif net tel que défini dans le prospectus. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	82 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT****LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND**

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION R1UH : FR0013413689

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.****EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?****Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Daily Total Return Net Japan Index (symbole : MSDEJNN Index), produit par MSCI Inc., est un indice « total return » dividendes réinvestis construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SAN SO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette part sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-

## QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	-	-
Incidence des coûts annuels (*)	-	-

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	-
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	-
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	-

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).



## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

## LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION SI1UHEA : FR0013456357

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Daily Total Return Net Japan Index (symbole : MSDEJNN Index), produit par MSCI Inc., est un indice « total return » dividendes réinvestis construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SAN SO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégataire. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette part sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-

## QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	-	-
Incidence des coûts annuels (*)	-	-

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 €
Coûts de sortie	0,20% maximum de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	20 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	-
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	-
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	-

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

## LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION SI1UHGA : FR0013456365

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence (« l'Indicateur de référence ») auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Japan Net Total Return GBP Index (symbole : MAJP Index), produit par MSCI Inc., est un indice en livres sterling (GBP), « total return » dividendes réinvestis, construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SAN SO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le Compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le Compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette action sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 GBP		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	3 780 GBP	3 480 GBP
	Rendement annuel moyen	-62,20%	-19,00%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 300 GBP	10 770 GBP
	Rendement annuel moyen	-17,00%	1,50%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 300 GBP	13 670 GBP
	Rendement annuel moyen	3,00%	6,50%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	13 970 GBP	16 130 GBP
	Rendement annuel moyen	39,70%	10,00%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2015 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre décembre 2016 et décembre 2021.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2016 et mars 2021.

### QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.



## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	679 GBP	1 716 GBP
Incidence des coûts annuels (*)	6,86%	2,94% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,44% avant déduction des coûts et de 6,50% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 GBP
Coûts de sortie	0,20% maximum de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	19 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	143 GBP
Coûts de transaction	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 GBP

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

## LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION SI1UHUA : FR0013456381

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence (« l'Indicateur de référence ») auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Japan Net Total Return USD Index (symbole : NDDUJN Index), produit par MSCI Inc., est un indice en dollars américains (USD), « total return » dividendes réinvestis, construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SAN SO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégataire. Le compartiment peut investir dans des parts ou actions de FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le Compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette action sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 USD		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 400 USD	3 070 USD
	Rendement annuel moyen	-66,00%	-21,00%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 070 USD	10 190 USD
	Rendement annuel moyen	-29,30%	0,40%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 450 USD	13 750 USD
	Rendement annuel moyen	4,50%	6,60%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 970 USD	17 010 USD
	Rendement annuel moyen	39,70%	11,20%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2017 et octobre 2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2015 et octobre 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2016 et mars 2021.

### QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	679 USD	1 723 USD
Incidence des coûts annuels (*)	6,86%	2,94% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,54% avant déduction des coûts et de 6,60% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 USD
Coûts de sortie	0,20% maximum de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	19 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	143 USD
Coûts de transaction	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 USD

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

# LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION R2UH : FR0013532926

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable

**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Daily Total Return Net Japan Index (symbole : MSDEJNN Index), produit par MSCI Inc., est un indice « total return » dividendes réinvestis construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette part sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-

## QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 GBP sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	-	-
Incidence des coûts annuels (*)	-	-

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	-
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	-
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	-

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT****LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND**

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION SI1H : FR0013456415

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.****EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?****Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence (« l'Indicateur de référence ») auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Daily Total Return Net Japan 100% Hedged to EUR Index (symbole : MXJPHEUR Index), produit par MSCI Inc., est un indice en euros « total return » dividendes réinvestis construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange couvert sur l'euro.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SANSONG LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédict venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégataire. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé. La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Enfin, pour cette action SI1H, le risque de change Euro/Yen sera systématiquement et totalement couvert avec un seuil de tolérance de +/- 5%.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-

## QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	-	-
Incidence des coûts annuels (*)	-	-

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 €
Coûts de sortie	0,20% maximum de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	20 €
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	-
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	-
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	-

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

## LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION SI1UHD : FR0013456399

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence (« l'Indicateur de référence ») auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Japan Index libellé en EUR (symbole : MXJP Index), produit par MSCI Inc., est un indice ne réinvestissant pas les dividendes et construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SANSONG LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette part sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Distribution annuelle, à la discrétion du gérant délégué

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).



## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-

## QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	-	-
Incidence des coûts annuels (*)	-	-

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 €
Coûts de sortie	0,20% maximum de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	20 €
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	-
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	-
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	-

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

## LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND

Sanso Longchamp Asset Management

ACTION SI1UHGD : FR0013456407

Appelez le 01 84 16 64 36 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sanso Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Sanso Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 11000033 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

**Objectifs :** Le compartiment LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence (« l'Indicateur de référence ») auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Japan Index libellé en GBP (symbole : MXJP Index), produit par MSCI Inc., est un indice ne réinvestissant pas les dividendes et construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, SANSONG LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette action sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

**Affectation des revenus :** Distribution annuelle, à la discrétion du gérant délégué

**Durée de placement recommandée :** Minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2, heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

**Type d'investisseurs visés :** Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Sanso Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 GBP		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 780 GBP	3 480 GBP
	Rendement annuel moyen	-62,20%	-19,00%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 300 GBP	10 760 GBP
	Rendement annuel moyen	-17,00%	1,50%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 300 GBP	13 680 GBP
	Rendement annuel moyen	3,00%	6,50%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 970 GBP	16 120 GBP
	Rendement annuel moyen	39,70%	10,00%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2015 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre décembre 2016 et décembre 2021.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mars 2016 et mars 2021.

### QUE SE PASSE-T-IL SI SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	679 GBP	1 717 GBP
Incidence des coûts annuels (*)	6,86%	2,94% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,44% avant déduction des coûts et de 6,50% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 GBP
Coûts de sortie	0,20% maximum de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	19 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	143 GBP
Coûts de transaction	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 GBP

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre compartiment ne prélevant aucune commission de rachat.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Sanso Longchamp Asset Management, 17 rue de Chaillot, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet : [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com).